



Marché Commun de l'Afrique
Orientale et Australe

Common Market for
Eastern and Southern Africa

Le Courrier du COMESA

L'Afrique économique en marche
N° 1
Juillet 2003

Par les nombreuses réformes économiques déjà accomplies et par son dynamisme le COMESA incarne l'Afrique positive, humaine et créatrice de richesses.

Aujourd'hui, le COMESA se met à la page et vous propose " Le Courrier du COMESA ", un outil simple et maniable pour aller à la rencontre de l'Afrique économique en marche.

Votre Courrier de juillet signe l'acte de naissance de la lettre d'information du COMESA. Chaque mois, désormais, vous découvrirez les multiples facettes d'une organisation internationale active et performante.



Le Secrétaire Général à Washington

Entre le 24 et le 27 juin 2003, le Secrétaire Général s'est rendu au Sommet Économique États-Unis/Afrique à la tête d'une délégation comprenant des membres du Secrétariat Général ainsi que des représentants du secteur privé.

Le mot d'ordre du Sommet était bien d'augmenter le volume des échanges commerciaux et des investissements entre l'Afrique et les États-Unis. Pour cela, plus de 2.000 décideurs africains et américains se sont rendus à Washington. À cette occasion, le Secrétariat Général du COMESA s'est porté garant de vingt entreprises et agences de promotion de l'investissement, toutes issues des pays membres du COMESA.

Pendant son déplacement, la délégation du COMESA a rencontré des personnalités d'organisations commerciales américaines lors

de la deuxième session américano-africaine portant sur l'**Accord Cadre de Commerce et d'Investissement**.

Cet accord signé en octobre 2001 a notamment pour but de faciliter les négociations dans le cadre de l'OMC et de promouvoir un renforcement des liens entre le COMESA et les États-Unis.

Rappelons à cet effet que **S.E. Martin G. Brennan, Ambassadeur des États-Unis en Zambie à été nommé représentant spécial de ce pays auprès du COMESA.**

Paix et Sécurité

La condition sine qua non du développement durable

L'un des objectifs majeurs du Marché Commun inscrit dans le Traité du COMESA est de promouvoir la paix et la sécurité afin de favoriser le processus d'intégration. Le dispositif suivant témoigne de la détermination du COMESA à agir pour garantir la paix et la sécurité.

Tout d'abord, le COMESA a engagé **un programme offrant aux députés et sénateurs la possibilité d'améliorer leur capacité à prévenir et à gérer les conflits** (70 députés de la région ont déjà bénéficié de cette formation). Ce programme vise à consolider la capacité des parlements de la région, en tant qu'institutions capables de gérer les conflits.

Parallèlement, **les États membres du COMESA participent à la campagne lancée contre l'utilisation et le stockage des mines terrestres anti-personnel.**

Enfin, **le COMESA est signataire de la déclaration de Nairobi**, à travers laquelle il s'engage activement dans la lutte contre la prolifération illicite des armes légères.

Afin d'être cohérent et efficace dans le programme de promotion de la paix et de la sécurité, le COMESA s'est doté d'un cadre unique à trois niveaux : les Chefs d'État et de Gouvernement, les Ministres des Affaires Étrangères et un Comité sur la paix et la sécurité. Le caractère exceptionnel de ce cadre est d'inclure le secteur privé et les organisations de la société civile en leur donnant un rôle consultatif. Leur domaine d'intervention se focalise notamment sur la mobilisation des ressources et le recrutement de personnel pour les activités de maintien de la paix.

Dans cette perspective, le COMESA participe au processus de formulation d'un **protocole sur les relations de travail entre l'Union Africaine, l'Autorité Intergouvernementale de Développement (IGAD) ou encore la SADC.**

Les rendez-vous du COMESA

24-27 juin 2003

Sommet Économique
Afrique-États Unis
Développement de
l'industrie, du secteur
privé et des
investissements.
(Washington-USA)

14-15 juillet 2003

Libéralisations
commerciales
Groupe de travail sur la
libéralisation des
services
(Lusaka-Zambie)

28-29 juillet 2003

Atelier sur les
négociations OMC/ZLE
(Île Maurice)

13-15 août 2003

Préparation de l'Union
douanière
Huitième rencontre du
groupe de travail sur les
Règles d'Origine.
(Lusaka-Zambie)

29 août 2003

Première rencontre des
Ministres de la
Condition Féminine et
de la Promotion de la
Femme.

Pour en savoir plus

Gaël Corre

Attaché de
communication
gcorre@comesa.int

Le COMESA et la France

Le Gouvernement Français, le Conseil Régional et les acteurs économiques de l'île de la Réunion, ont désormais pleinement conscience que l'île ne pourra prétendre au développement durable que si elle inscrit son économie dans une perspective régionale. Pour cela, M. Vergès, Président du Conseil Régional considère que l'île de la Réunion peut faire partager son expérience technique, notamment dans le domaine agricole, tandis que les pays d'Afrique (Madagascar par exemple) peuvent lui fournir des marchandises à prix compétitifs.

Le COMESA a d'ailleurs dépêché un représentant sur l'île entre les 3 et 6 juin derniers.

A l'occasion de sa visite, le représentant du COMESA a rencontré le Centre de Promotion Industrielle et le Centre d'Intelligence Economique de la Réunion. Le CPI promeut notamment les entreprises locales susceptibles de s'implanter sur les marchés régionaux.

Trois grands axes ont été identifiés pour renforcer la coopération avec l'île de La Réunion. Il s'agit d'abord d'un **échange de chercheurs entre l'université de St Denis et les universités du COMESA**. Ensuite, un **programme de formation** est prévu pour les membres du Secrétariat au sein du Centre International d'Études Pédagogiques. **Avec le Centre d'Intelligence Economique, une coopération technique est également envisagée.**

Les termes de la coopération entre le COMESA et l'île de la Réunion seront précisés à l'occasion de la visite du Secrétaire Général sur l'île en septembre prochain en présence de S.E. M. Jean-Paul Monchau, Ambassadeur de France en Zambie et au Malawi et représentant spécial de la France auprès du COMESA.

La Cour de Justice du COMESA, garante du Traité

Depuis mai dernier, **la Cour de Justice du COMESA siège à Khartoum au Soudan**. Pour l'occasion, revenons sur cet organe clé du COMESA. La Cour de Justice du COMESA **a été instituée en 1994 par l'article 7 du Traité**. Les juges de la Cour ont été nommés le 30 juin 1998 lors du Sommet de Kinshasa.

D'un point de vue fonctionnel, l'indépendance de la Cour est garantie par l'article 9 du Traité du COMESA. Cet article dispose que le Conseil des Ministres donne des directives à tous les organes du COMESA à l'exception de la Cour dans ses fonctions judiciaires.

Comme tout système juridique authentique, le droit communautaire du COMESA exige un système de sécurité judiciaire lorsque la loi est attaquée ou doit être appliquée. La Cour de justice en tant qu'organe judiciaire du marché commun constitue la pierre angulaire de ce système de sauvegardes. A cette fin, la Cour de justice est compétente pour les litiges auxquels les États membres, le Secrétaire Général ou les résidents des États Membres (personnes morales ou physiques) sont parties prenantes.

La Cour de justice du COMESA produit une jurisprudence abondante. **En témoigne notamment le litige actuel entre l'ancien Président de la Banque de la ZEP et cette même banque. Le premier juillet à Khartoum, la Cour devra se prononcer dans l'affaire Kabeta Muleya (ancien directeur de l'administration et des finances) contre COMESA.**

La naissance de l' Union Douanière Un grand défi pour 2004

Afin de renforcer le commerce intra-régional et de faciliter son intégration à l'économie mondiale, le COMESA envisage de transformer la Zone de Libre Échange en Union Douanière et ce à l'horizon 2004.

Cette perspective implique la suppression totale des barrières tarifaires et non-tarifaires au sein de l'Union et **la mise en place d'un tarif extérieur commun (TEC)**.

Le TEC prescrit que toutes les marchandises qui entrent dans la région seront soumises aux mêmes tarifs et aux mêmes contrôles (actuellement les niveaux suivants ont été définis : 0% pour les biens d'équipement, 5% pour les matières premières, 15% pour les biens intermédiaires et 30% pour les produits finis).

Concernant la répartition des recettes du TEC, une étude du Secrétariat Général recommande que les recettes soient perçues par chaque pays membre de l'Union Douanière à ses frontières nationales et ne soient pas partagées entre les pays membres.

Le COMESA

Des réalisations concrètes

Des institutions communautaires crédibles et fiables

La PTA Bank

La Banque de Développement et de Commerce du COMESA

Avec un capital de 500 millions de dollars, la PTA Bank **participe aux investissements et contribue au financement de la communauté économique.**

Au 30 septembre 2002, la banque a investi au total 46,9 millions de dollars pour les activités commerciales et financières ce qui **porte l'ensemble de ses activités financières à un total de 830 millions de dollars contre 783 millions au 31 décembre 2001.**

Les performances financières de la banque n'ont d'ailleurs cessé de s'améliorer d'année en année. Entre 2000 et 2001, le revenu total des opérations est passé de 8.7 millions de dollars à 10,8 millions ce qui représente une augmentation de 24% en un an. Dans un même temps, le profit net de la banque est passé de 740 000 dollars à 940 000 dollars.

Afin d'être plus efficace encore, la PTA a développé les initiatives suivantes :

Le plan FYCORP III (période 2003-2007). Ce plan a pour objectif de faire de la banque une référence garantissant des services de qualités. De plus, la PTA Bank doit être en mesure de faciliter le développement de la croissance économique pour les pays membres du COMESA.

En second lieu, le directoire de la banque a décidé de faire du dollar la seule unité de compte de la PTA afin d'avoir une meilleure crédibilité internationale.

Enfin, la banque a identifié un petit nombre de pays membres du COMESA, mais non membres de la PTA Bank afin de les préparer à une adhésion future.

Dans la prochaine édition :

Le Forum de Facilitation de l'Intégration Régionale (FFIR)

L'ATIA (African Trade Insurance Agency)